

PARIS GAMES WEEK



**CHARTRE DE BONNE CONDUITE
DE LA PARIS GAMES WEEK**



#PGW

La Paris Games Week est un lieu de partage visité par un grand nombre de personnes où chacun doit pouvoir passer un bon moment.

La Paris Games Week est un espace labellisé « Respect Zone », une ONG qui offre une charte du respect et des outils positifs de communication non violente en ligne et hors ligne. En nous labellisant Respect Zone, la Paris Games Week s'inscrit dans le travail de www.respectzone.org pour l'éducation au numérique, la liberté de l'expression responsable, la prévention de la cyber violence et la protection de l'enfance. Respect Zone nous aide à construire un univers fondé sur la responsabilité et la prévention grâce à son label éthique reconnaissable.

La Charte du respect sur Internet de Respect Zone est disponible sur : www.respectzone.org

Pour permettre à tous de pouvoir passer une journée rythmée par la passion des jeux vidéo, et sans inquiétude, voici quelques règles à respecter pour le bien-être de tous et afin de créer ensemble une Respect Zone.

Le bien-être de tous passe par un comportement responsable et du respect. En participant à la Paris Games Week, je m'engage à respecter la Charte www.respectzone.org

✓ J'ADOpte UN COMPORTEMENT RESPONSABLE

Un comportement responsable nécessite de réagir rapidement si lors de ma visite, j'aperçois quelqu'un en difficulté ou si je suis en difficulté.

N'hésitez pas à nous contacter. Au travers nos équipes sur place
À ce numéro : 01 57 25 20 02

(Attention, le recours abusif à ce numéro sera relevé et sanctionné)

Sur les réseaux sociaux : Messenger Paris Games Week

✓ J'ADOpte UNE COMMUNICATION ET UN COMPORTEMENT RESPECTUEUX

La liberté de l'expression, de la pensée et de la critique sont des droits fondamentaux que nous défendons. Aussi, j'écoute l'autre et j'adopte une communication non-violente et responsable, en conformité avec la Charte d'auto-modération Respect Zone.

Tous les participants de la PGW, qu'ils soient exposants, visiteurs, animateurs, invités ou staff, me doivent le respect et méritent mon respect. Je traite chacun avec amabilité et bienveillance.

Je m'engage à ne pas tenir des propos :

(a) harcelants : Le harcèlement consiste en des propos ou comportements hostiles ayant pour but de blesser la personne qui subit ce harcèlement.

Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, des propos ou comportements à connotation sexuelle. Ces comportements peuvent être des taquineries, des blagues, des insinuations, des photos /images ou encore des gestes. Se tenir trop près, toucher ou bien se frotter à quelqu'un, est par exemple susceptible d'être considéré comme une agression ou du harcèlement sexuel.

La PGW ne tolère aucun comportement pouvant porter atteinte à ses participants. Si je suis aperçu ou signalé comme ayant harcelé quelqu'un, des mesures seront prises.

(b) racistes, discriminants, ou stigmatisants en raison notamment de : l'origine, la croyance, la couleur de peau, la religion réelle ou supposée (par exemple : chrétienne, musulmane, juive), l'habillement, le genre, l'orientation sexuelle, l'apparence physique ou autre.

(c) homophobes ou sexistes,

(d) discriminants ou stigmatisants en raison du physique, du handicap,

incitant à la haine, la violence, le terrorisme ou la barbarie,

(b) malveillants ou intimes et personnels ; et néanmoins divulgués sans le consentement de la personne concernée.

Risques encourus :

Le harcèlement est passible de 1 an de prison et 15000 € d'amende

Le harcèlement sexuel est passible de 2 ans de prison et de 30 000 € d'amende.

Mesure appliquée :

Tout acte ou propos malveillant ou relevant du harcèlement entraînera l'exclusion de son auteur

✓ J'ADOpte DES GESTES ECO-RESPONSABLES

Quelques gestes simples à adopter sur la Paris Games Week :

- Utiliser les poubelles de tri mises à votre disposition
- Privilégier les transports en commun pour vous rendre sur le salon
- Utiliser une gourde plutôt qu'une bouteille en plastique
- Présenter son titre d'accès sur téléphone

✓ JE RESPECTE L'INTEGRITE PHYSIQUE DE L'AUTRE

La violence n'est pas admise au sein de la PGW. Chaque participant à l'événement mérite d'être respecté et de pouvoir profiter du salon en toute sécurité. Aussi, si je fais l'objet d'un signalement ou si je suis vu en train d'agir de manière violente, je sais que des mesures seront prises. Pour rappel, une violence est un acte d'agression, une attaque physique verbale ou menaçante envers une personne.

Risques encourus :

Les coups et blessures sont passibles de 750€ d'amende ainsi que d'éventuelles peines d'emprisonnement.

Mesure appliquée :

Tout comportement violent entraînera l'exclusion de son auteur

✓ JE RESPECTE LA VIE PRIVEE

Il est impératif que chacun puisse bénéficier du confort et de l'intimité dont il souhaite. Ainsi, je respecte la vie privée de chacun. Ceci peut notamment se traduire par le fait de demander à un cosplayeur ou un influenceur s'il est possible de le prendre en photo et de ne pas faire de photo sans son consentement. Cela peut également se traduire par l'acceptation d'un éventuel refus de la part d'un cosplayeur ou d'un influenceur d'être pris en photo.

✓ JE RESPECTE LE MATERIEL ET LA PROPRIETE DES TIERS

Le vol n'est pas toléré, aussi bien dans la loi qu'à la PGW. Ainsi, si je fais l'objet d'un constat de vol d'un objet par un autre visiteur ou exposant ou si je pénètre sur un stand sans y être autorisé, des mesures seront prises.

Aucun bien d'un participant à la PGW ne doit être abîmé ou détérioré.

Ainsi, je fais attention aux produits mis à ma disposition par les exposants ou d'autres participants.

Risques encourus :

Le vol est passible de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende.

Mesure appliquée à PGW :

Tout comportement contrevenant entraînera l'exclusion de son auteur

✓ J'ADOpte UN COMPORTEMENT EN FAVEUR DE L'EGALITE DE GENRE ET DE L'INCLUSIVITE.

Je n'initie ni encourage des publications et des comportements sexistes, misogynes ou discriminants, que ce soit dans l'espace physique ou en ligne. Je m'efforce de déconstruire les stéréotypes et préjugés qui sexualisent, humilient, stigmatisent ou discréditent les femmes, et je n'accepte aucune forme de violence, de harcèlement ou de discrimination à leur égard.

Je réagis si je suis témoin :

- Avec la personne ciblée : en lui proposant mon soutien.
- Avec l'auteur : en l'écartant et/ou en discutant de son comportement problématique.
- En ligne : en signalant le contenu ou le compte inapproprié.
- Sur le salon : en alertant un membre du stand ou du salon.

Je contribue à une culture positive et inclusive en encourageant autour de moi la responsabilité de tous, ainsi que la participation et la visibilité de toutes.

En droit français, ces comportements peuvent être sanctionnés.

L'injure publique à caractère sexiste peut entraîner une amende de 12 000 euros (article 32 de la loi sur la liberté de la presse).

Le (cyber)harcèlement à caractère sexuel est puni par la loi jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende (articles 222-33 du Code pénal). Les violences physiques ou sexuelles peuvent être punies de peines encore plus sévères.